VILLE DE MONT-ROYAL | TOWN OF MOUNT ROYAL

Demande d'inspection

pour démarches auprès de la Régie du logement

1. Coordonnées du propriétaire

Nom _____ Prénom _____

Numéro de téléphone _____ Adresse courriel _____

2. Coordonnées du locataire

Nom _____ Prénom _____

Numéro de téléphone _____ Adresse courriel _____

Adresse de la propriété et numéro d'appartement affecté

La plainte provient de :

☐ **Locataire** ☐ **Propriétaire**

3. Description des conditions problématiques de l'unité d'habitation

_____

4. Documents requis et démarches à entreprendre avant de soumettre une plainte à la Ville

☐ 1. Le plaignant doit faire parvenir une lettre par poste certifiée au propriétaire/locataire de l'immeuble lui demandant de régler les problèmes dans un délai raisonnable. Cette lettre doit être envoyée par la poste par courrier certifié.

☐ 2. Si le propriétaire/locataire n'agit pas, le plaignant doit nous retourner ce formulaire accompagné de : la lettre envoyée, l'accusé réception de ladite lettre et toute autre correspondance en lien avec la plainte.

☐ 3. Le plaignant doit nous faire parvenir des photos des conditions existantes.

☐ 4. Le plaignant doit nous fournir un numéro de dossier de la Régie du logement.

5. Signature du plaignant

Nom _____ Signature _____

Date _____

Urbanisme et inspection
20, avenue Roosevelt
Ville de Mont-Royal, H3R 1Z4
Téléphone : 514.734.3042
urbanisme@ville.mont-royal.qc.ca